

L'INTERSYNDICALE DES PERSONNELS ONF DE LA DIRECTION TERRITORIALE SUD OUEST

CGT Forêt SNAF-UNSA Forêts SNUPFEN-Solidaires

Office National des Forêts
Direction Territoriale Sud Ouest
23 bis bd Bonrepos
31000 Toulouse

le 22 janvier 2012

Objet : Comité technique territorial sud ouest du 24 janvier 2012. 2^{ème} convocation

V. Ref. : votre courriel du 17 janvier 2012 (ref. YD/YS-n°08)

Monsieur le Directeur Territorial,

Nous vous avons demandé, avant d'entamer la mise en route du CT du 10 janvier 2012, 2 choses indissociables :

1- LE GEL DE TOUTE REORGANISATION ET LA MISE EN APPEL DE CANDIDATURE DES POSTES VACANTS A CE JOUR SUR LA DT

avec pour vous la possibilité de la mise en œuvre de la vacance frictionnelle vous laissant une latitude certaine sur le choix des postes à geler.

Quelle à été votre réponse à ce jour ? « Je mettrais en appel de candidature 13 postes, dont 2 reconfigurations».

Votre principale préoccupation est donc la suppression de postes, et garder des marges de gestions confortables vous amenant à geler la majorité des postes pour n'en mettre qu'une minorité en appel.

2- TRAVAILLER EN PRIORITE SUR 4 AXES :

1- Organisation GRH : Mise à jour périodique des organigrammes fonctionnels et de services, Eclaircissement du statut de l'intérim, Facilitation des droits syndicaux et prise en compte dans l'organisation, Affichage de la PSR dans tous les services.

2- Déclinaison de l'accord national de mai 2011 Entre autres : l'organisation du bois façonné, la non spécialisation de la surveillance et l'adaptation du fonctionnement de l'Agence Travaux

3- Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail : Respect des textes en vigueur et confortement de l'attachement de la direction à « la qualité du travail réalisé »

4- Mise en place des commissions habitats en DT et Agences territoriales

Quelle a été votre réponse ? « Je suis d'accord pour discuter de ces points » .

Le problème c'est que depuis, vous n'avez entamé AUCUNE démarche en direction des organisations représentatives du personnel pour étudier des points dont certains sont évoqués depuis des années ...

Le fait que vous n'inscriviez AUCUN de ces points à la 2ème convocation du CT est révélateur du fait que vous avez l'intention de continuer sur votre lancée.

Pouvez vous imaginer un seul instant que nous irons siéger en CTT alors que vous n'avez fait aucune proposition digne de ce nom en direction des représentants du personnel et un pas en avant vers le personnel gage de la prise en considération de ses difficultés quotidiennes ?

Si vous souhaitez démentir cette position, **nous aurons par retour votre accord sur le principe d'une forte augmentation de mise en appel de postes**: ce sujet devenant ainsi prioritaire sur votre ordre du jour du 24 janvier 2012.

Mais si votre seule ligne de conduite demeure l'ambiguïté de chercher à afficher que d'une part vous réunissez les instances officielles de concertation alors que de l'autre côté vous gagnez du temps alors NON nous ne serons pas présents à ce CTT pour cautionner VOS suppressions de postes (ce qui évitera au passage des dépenses inutiles pour l'ONF en énergie et en temps passé).

Nous vous laisserons l'entière responsabilité de la suppression des postes et espérons que vous pourrez l'afficher de façon un peu plus courageuse que jusqu'à présent.

Dans l'attente de votre réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

les élus CGT Forêt
J. Buret – F. Cheynet de Beaupré
J.S. Pouvreau – G. Stavrakas

les élu(e)s SNAF-UNSA-Forêts
C. Larenaudie - O.Saule

les élu(e)s SNUPFEN-Solidaires
S. Lefèvre - A. Oberlé –
L. Tilatti - P. Vertut
D. Dall'Armi - J.L. Pigeassou –
R. Reuche - F. Saigne